

Conseil communal 25 février 2016

Les conseillers communaux A. Wynants (malade) et J. Smeets étaient excusés.

Au cours de la séance précédente, une question a été posée par A. Wynants concernant la traversée des bois à Obsinnich, Remersdaal. Cette fois, une question analogue a été posée par B. Houbiers. Il a donc été décidé de traiter ces deux questions simultanément. Le bourgmestre y a donné une réponse détaillée.

Ensuite, il a été **pris connaissance** de l'**approbation du budget 2016** par le **gouverneur** le 5 février 2016.

Le **règlement des redevances** des **pièces administratives** du service **Affaires territoriales** a été **modifié** (12 pour, 1 non valable). Ainsi, aucune redevance ne sera plus perçue pour l'abattage d'arbres sans autorisation. Il sera toutefois demandé une indemnité de 5 euros par demande de copies ou d'impression de plans en format supérieur à A3, étant donné que la commune doit les faire faire par une imprimerie.

L'**organigramme 2016** a été **modifié** (12 pour, 1 non valable). Deux postes non occupés chez les ouvriers ont été supprimés et ont été remplacés par une fonction vacante à un niveau supérieur. De plus, le spécialiste en communication est devenu chef de service pour les domaines du Soutien stratégique et Citoyen et Loisirs suite à la radiation de la fonction de coordinateur de politique.

Ensuite, le **devis** et le **mode d'adjudication** pour la réalisation des **travaux routiers à Kwinten-Ulvend** ont été approuvés (12 pour, 1 non valable) ainsi que pour ceux de **Magis** (12 pour, 1 non valable).

Le conseil a décidé de **supprimer** une partie de la **route régionale n° 26 à Mouland** en raison du fait que cette partie est devenue totalement inusitée et n'a plus aucune fonction de voie de passage. Le collègue a été chargé de la suite de l'exécution du dossier.

Le **budget 2016 de la police** a été **approuvé** par le **gouverneur** le 4 février 2016. Le conseil communal en a pris connaissance.

Enfin, il a été pris connaissance du **protocole** relatif au **soutien latéral** en cas d'interventions urgentes entre la **zone de police Bilzen-Hoeselt-Riemst et Fourons**.